

# Bienvenue sur [la-franc-maconnerie.com](http://www.la-franc-maconnerie.com), le Web de Jean Solis dédié à la franc-maçonnerie : l'édito, des nouvelles, des parutions, les sites de grandes loges et de juridictions dans le monde

Mise à jour du 3 mars 2010




[Page d'accueil  
& édito](#)

[Les sites maçonniques  
en France  
et dans le monde](#)

[Les publications  
de Jean Solis](#)

[Archives éditos](#)

[Contacter Jean Solis](#)

[Beta test :  
mon flux RSS 2.0](#) 

Sites amis :

[Éditions de La Hütte](#)

[Massanne](#)

[Nouvelle  
Spiritualité](#)

[Liber Mirabilis](#)

[Page d'accueil  
& édito](#)

[Les sites maçonniques  
en France  
et dans le monde](#)

[Les publications  
de Jean Solis](#)

[Archives éditos](#)

J'ai enfin repris les intégrations progressives de nouveaux sites. Bon, c'est très lent, je sais, le travail pour vivre me prend toute mon énergie. Et quand vous savez qu'il consiste, entre autres, à faire publier des bons livres d'auteurs ou anciens pour les francs-maçons, vous aurez compris ce que j'ai de masochiste.

J'ai donc rajouté [une petite obédience mixte française](#), [les Opératifs anglais](#), [la Marque en Belgique](#) et le site de l'ami Bernheim sur le [portail d'entrée](#).

A part ça, vous retrouverez le texte du précédent édito, en français et en anglais, dans les [archives](#).

Enfin, à la demande de certains d'entre vous, je mettrai bientôt mes préfaces in extenso à disposition sur le site, et je rubriquerais les pages trop longues, avec des ancres (par exemple la page des obédiences françaises). Et je me suis "facebooké". Pour voir un peu.

**Quelques réflexions en passant sur les 8 points de la Grande Loge unie d'Angleterre**  
... d'après le dernier règlement de 2009.

*1. Regularity of origin; i.e. each Grand Lodge shall have been established lawfully by a duly recognized Grand Lodge or by three or more regularly constituted Lodges.*

[MLB me rappelle que cette disposition date de 1929, il a raison et cela m'était sorti de l'esprit. Cela n'obère heureusement pas au fond le commentaire qui suit. Merci à lui.]

On se souviendra que ce n'est pas le cas de la GLNF. La GLNIRFC - c'est son acronyme de fondation - fut autoproclamée par deux loges sécessionnistes du Grand Orient de France : Le Centre des Amis et L'Anglaise. Pas de constitution par une grande loge soeur ni par trois loges. Même s'il est évident que l'à-peu-près de cette création fut effacé par l'usage, il m'inspire cette question que je vous concède acide : peut-on redresser un arbre poussé de travers ? Grand Orient c'était, Grand Orient ça redevient. C'est le projet Stifani, son obsession : fi de la GLNF, vive le Grand Orient de Droite ! Ses agitations en face de Lambicchi, chez le président de la République, rapportées par les journalistes, dévoilent cette ambition décomplexée d'occuper un créneau parapolitique disponible. Stifani est un Lambicchi avec grosse voiture et gardes du corps. Il symbolise l'ambition spirituelle du maçon moderne, qui remplacera le vulgaire viatique de loge par le noble bracelet en poils d'éléphant. Personnellement, ma colère contre ces deux Ubu ne va pas tarder à se tourner contre tous ceux qui continuent à leur verser leur cotisation, désolé... Entre le Grand Orient de Gauche, et le Grand Orient de Droite, saurez-vous choisir autre chose, qui reste à inventer ? Ou vider les parasites pour que les loges spirituelles reprennent le pouvoir ? Les deux armées mexicaines méritent d'être désertées ou battues, rien de moins. Reste-t-il une seule chance à la GLNF d'être ramenée à sa mission, **qui est celle de ses loges et non le contraire** ? J'y viendrai une autre fois si je n'en ai pas définitivement marre.


*2. That a belief in the G.A.O.T.U. and His revealed will shall be an essential qualification for membership.*

*3. That all Initiates shall take their Obligation on or in full view of the open Volume of the Sacred Law, by which is meant the revelation from above which is binding on the conscience of the particular individual who is being initiated.*

J'ai déjà écrit dans [mes livres](#), conférences et éditos sur la position cosmologique de l'homme initiable dans la création, et sur la mémoire du mythe ; je ne m'userai pas à y revenir ici. Après tout, les maçons n'ont qu'à sortir de leur *Da Vinci Code* pour lire autre chose. Mais là, une autre question me vient : à quand le reniement de ce principe totalement incontournable de la posture initiatique ? J'ai le désagréable honneur de vous rappeler que les catastrophes que j'avais dessinées se sont réalisées à la GLNF. Oserai-je une nouvelle prédiction ? Allez... oui. Je vous prédis que si vous ne déboulonnez pas Stifani d'urgence, son relativisme putassier le conduira à renier purement et simplement l'impérieuse reconnaissance du principe créateur. Le GODF s'apprête à prendre en otage l'initiation féminine, non par lucidité ou par modernité, mais par voracité. Que reste-t-il au Lambicchi de droite pour surenchérir ? Réfléchissez...

*4. That the membership of the Grand Lodge and individual Lodges shall be composed*

[Contacter Jean Solis](#)

Beta test :  
[mon flux RSS 2.0](#) 

Sites amis :

Éditions de La Hutte

Massanne

Nouvelle  
Spiritualité

Liber Mirabilis

*exclusively of men; and that each Grand Lodge shall have no Masonic intercourse of any kind with mixed Lodges or bodies which admit women to membership.*

La mixité n'est pas un sujet pour nous tous aujourd'hui. Sa question n'est pas liée à la régularité directement puisque, au départ, faut-il déjà admettre "l'initiability féminine".

Sur son site Internet, dans les FAQ, la Grande Loge unie précise :

*Freemasonry, following the example of medieval stonemasons, has always been restricted to men. Women who wish to become members have two separate Grand Lodges restricted to women.*

La masculinité est donc positionnée comme commémorative des opératifs, en quelque sorte. En liant la validité d'une tradition spirituelle à un état de fait socio-historique, la GLUA commet une sérieuse erreur de raisonnement qui la conduisit déjà à nier, de même, la validité d'initiation des femmes au XVIIIe siècle parce qu'elle n'étaient pas libres. Eh oui ! Au Moyen Âge, les femmes ne maçonnaient pas sur les chantiers parce qu'elles n'étaient pas des hommes ; au XVIIIe siècle elles ne reentraient pas en loge parce que, non libres, elles n'étaient pas des hommes. Sauf les dames Malborough, Montesquieu ou Lamballe. Des dames libres de leurs mouvements et tenant salons. CQFD ! Aujourd'hui, les maçonnés-tailleur de pierre qualifiés que je vois à la carrière de pierre à côté de chez moi ne craignent rien de la comparaison avec les hommes du Métier. Et en plus elles votent, peuvent divorcer, ont le droit au chèque, au compte bancaire... Bref, les femmes sont des hommes comme les autres.

**Mais voilà, par clientélisme, les deux blocs du paysage initiatique français... débloquent.**

La GLNF, prétendant comme d'habitude imiter son modèle en le caricaturant, méprise totalement le phénomène initiatique féminin, au prétexte que ce n'est pas son problème. Si l'on relit le point 5 supra, on remarque quand même que la GLUA, au sein d'un texte définissant la régularité, signale l'existence de deux grandes loges féminines sur son territoire. Elle en reconnaît donc, de facto, la nature maçonnique et devient prescriptrice du genre. La Grande Loge d'Ecosse va plus loin sur son propre site :

*From time to time the Grand Lodge of Scotland receives enquiries regarding women and Freemasonry and visitors might like to know that there are organisations which admit women - see, for example: The British Federation of the International Order of Co-Freemasonry which has a web site at: [www.droit-humain.org/uk](http://www.droit-humain.org/uk). The organisation for women is: the Honourable Fraternity of Ancient Freemasons and it has a web site at: [www.hfaf.org](http://www.hfaf.org).*

Prescripteur de maçonnerie féminine (l'HFAF), la GLOS l'est aussi de maçonnerie mixte ! Faut-il quand même préciser que ces obédiences, a contrario des officines françaises recevant les femmes, adoptent tous les autres critères de la régularité, y compris le DH en Grande-Bretagne. (Voir ces obédiences sur mon site.) C'est là que la GLNF poursuit son erreur historique d'ignorer le sujet. Outsider (en nombre) dans un peloton qui comporte des obédiences féminines ressortant toutes de la mouvance libérale, il aurait été carrément pertinent de promouvoir la création de son doublon féminin, sans parler aucunement de mixité et, éventuellement, même pas d'intervisite ! Mais voilà, pourtant désormais si soucieuse de son image, la GLNF préfère passer pour plus arriérée que le Vatican lui-même. Plus conservatiste que les obédiences britanniques. **Plus conservatiste que les obédiences britanniques !** Voilà un paradoxe. Mais maintenant que je viens de donner l'idée, et en admettant que la GLNF s'y colle, croyez-vous que beaucoup de soeurs ou profanes vont se précipiter sur une structure héritant de la philosophie éclairée, de la discrétion et de la classe de l'actuel président de la GLNF nanti de sa brillante phalange d'intellectuels ? Avec mes boîtes mails comme outil statistique, je crois avoir déjà la réponse.

Le GODF, lui, s'apprête à entamer une belle OPA sur l'initiation féminine "libérale", afin de ne pas se faire déborder par sa droite par le nouveau Grand Orient (celui de Pisan, donc) au niveau des effectifs, et au risque de perdre quelques petits milliers de frères à bon droit réfractaires à la mixité.

La franc-maçonnerie obédientielle française, c'est mieux que Dallas et Kaamelott réunis. La qualité de l'intrigue et l'humour en moins.

*5. That the Grand Lodge shall have sovereign jurisdiction over the Lodges under its control; i.e. that it shall be a responsible, independent, self-governing organization, with sole and undisputed authority over the Craft or Symbolic Degrees (Entered Apprentice, Fellow Craft, and Master Mason) within its Jurisdiction; and shall not in any way be subject to, or divide such authority with, a Supreme Council or other Power claiming any control or supervision over those degrees.*

C'est une affaire entendue, surtout s'agissant chez nous d'obédience multirite, concept inconnu en Angleterre. Toutefois, de là à interpréter, comme à la GLNF, qu'il faut inférer dans les détails du rituel, jusqu'à promouvoir - et l'on a des exemples historiques - des rituels en contradictions avec les degrés complémentaires et leurs prescriptions naturelles, il y a un pas franchi sans complexe. Entre des loges d'instruction qui ne fonctionnent pas, ou que l'on confia parfois, qui à des illettrés de la maçonnerie, qui à des frères en totale hostilité avec leur propre rite (c'est-à-dire la juridiction prescriptrice) ; et des loges d'excellence destinées à canaliser les naïfs et les lèche-c..., on obtient une belle tambouille. J'ai eu cette expérience personnelle de constater à quel point la

cohérence des rituels à l'analphabétisme de la grande loge et leur rédaction dans le sens de ses pouvoirs abusifs étaient une préoccupation forte, et combien l'hostilité à l'égard des juridictions complémentaires était devenue une arme contre-initiatique pour maîtriser les esprits. Que l'on regarde les sites des grandes loges d'Irlande et d'Ecosse, pour constater qu'un co-développement et une collaboration intelligentes n'infèrent en rien à l'observance du point 5 chez les anglo-saxons ! Que l'on observe à quel moment la GLUA envoie des gratte-merde dans les loges pour être sûre que le changement de virgule dans tel rituel, occasionnée par un vif désir de contredire un degré ultérieur, est bien répercuté !

La gestion absolutiste et au ras des patates de la GLNF va bientôt arriver en butée. On ne gouverne pas une obéissance contre ses compléments indispensables, et la souveraineté d'éthique, garante de l'universalité et de la régularité, ne donne aucune légitimité à réécrire en les bâclant les rituels que des frères éclairés ont mis des siècles à établir.

*6. That the three Great Lights of Freemasonry (namely, the Volume of the Sacred Law, the Square, and the Compasses) shall always be exhibited when the Grand Lodge or its subordinate Lodges are at work, the chief of these being the Volume of the Sacred Law.*  
Le VLS comme mémoire opérationnelle de notre mythe fondateur, pilier de notre civilisation. Le VLS, outil et instrument de notre retour à l'éternité. Il n'est pas là à titre religieux, n'en déplaise aux plus agités de la rue Cadet. Confer [mes livres](#) (désolé...).

*7. That the discussion of religion and politics within the Lodge shall be strictly prohibited.*  
Bédame, c'est bien parce que c'est interdit en loge que le grand maître le fait au nom de toutes ! Sinon, qui s'en chargerait ? Et puis la télé, c'est pas une loge. Y'a pas faute !

*8. That the principles of the Antient Landmarks, customs, and usages of the Craft shall be strictly observed.*

Ca, c'est le point qui ne veut rien dire du tout. Il en fallait bien un. J'ai démontré dans une conférence à Ars Macionica que les landmarks, hors un plus petit dénominateur à géométrie variable, étaient ces choses inamovibles et éternelles... qui changeaient tous les 50 ans. Il n'est d'ailleurs que de comparer les 8 points supra avec les premiers Old Charges pour mesurer l'inéluctabilité de ces prescriptions...

Ma colère enfle, mes frères.

... Et je ne peux cacher qu'elle monte aussi contre tous ceux d'entre vous qui continuent de mettre des pièces dans la machine en toute connaissance des choses. **Je n'ai pas l'habitude de parler pour plaire, j'ai abandonné mes frères en quittant la GLNF, c'est déjà mal, mais m'exprimer par flagornerie ou par démagogie serait les trahir.**

A propos, vous avez deux échéances inespérées pour renverser la vapeur. Les 11 et 12 mars prochain, vous avez un choix. Fussiez-vous d'accord avec les personnes, ou non. Le 25, vous en avez un autre.

Un maçon est un homme debout et qui s'oblige. Se foutre de tout, c'est laisser monter les diktats.

Alors levez-vous ou abandonnez la franc-maçonnerie au crépuscule de sa mission.

**Dernière minute.** Je reçois ce matin (4 mars) un mail anonyme, et ce n'est pas le premier, me disant en substance que j'aurai le droit de la ramener quand j'aurai réintégré la GLNF. C'est vraiment énorme ! Souffrirez-vous, cher apparatchiks, d'accepter ma candidature (puisque vous décidez à la place de la loge ?) ? **Dans une association où le délit d'opinion a été érigé en mode de gouvernement ?** Lamentable.

[Jean Solis](#)